



## **Le devenir professionnel des diplômés issus de l'ENSA Paris-Val de Seine**

architectes diplômés d'Etat (ADE)  
et architectes habilités à l'exercice de la maîtrise  
d'œuvre en leur nom propre (HMONP)  
de la promotion 2015-2016

Novembre 2018

## Table des matières

---

Données socio-démographiques des répondants.....	5
Délai d'accès au premier emploi.....	6
Situation et activité professionnelle actuelle .....	6
Taux d'insertion et domaines d'exercice professionnel.....	7
Activités exercées au titre de l'emploi principal.....	8
Activité professionnelle complémentaire.....	8
Statut d'exercice de l'activité principale .....	9
Fonction principale exercée.....	10
Structure d'exercice de l'activité principale .....	10
Type de contrat .....	11
Localisation de l'activité principale.....	12
Temps de travail et durée hebdomadaire moyenne d'exercice .....	12
Revenus professionnels .....	13
Inscription au Tableau de l'Ordre des architectes .....	14
Formation et diplôme complémentaire obtenu .....	14
Appréciation du rapport de l'activité principale exercée au regard du diplôme obtenu .....	16
Evaluation des études d'architecture .....	17
Evaluation des formations par les diplômés.....	18

Le questionnaire a été envoyé entre mai et juin 2018 aux 446 diplômés de l'ENSA Paris-Val de Seine (ENSAPVS) issus de la promotion 2015-2016, dont 317 architectes diplômés d'État (ADE) et 129 architectes habilités à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (HMONP). **Parmi ces diplômés, 257 ont répondu, dont 147 ADE et 110 HMONP, soit un taux de réponse de 46% et 85%, respectivement (58% tous diplômés confondus).**

## Données socio-démographiques des répondants

Parmi les 257 répondants, 57% sont des ADE et 43% des titulaires de la HMONP. La répartition femmes hommes est globalement de 60% de femmes pour 40% d'hommes, ce qui est cohérent avec la répartition femmes hommes de l'ensemble des diplômés de 2015-2016.

	ADE	HMONP	Total
Femmes	87 59%	67 61%	154 60%
Hommes	60 41%	43 39%	103 40%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition femmes hommes des répondants selon le diplôme obtenu*

La grande majorité des répondants de l'enquête sont de nationalité française (88%). Le Maroc est d'ailleurs la deuxième nationalité la plus représentée parmi les répondants avec 6% d'étudiants marocains diplômés de l'ENSAPVS.

Nationalité	Total
Française	226 88%
Europe	7 3%
Afrique	20 8%
Asie	3 1%
Amérique	1 0%
<b>Total</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition des répondants selon leur nationalité*

**La très grande majorité des ADE a moins de 30 ans (94%), tandis que 29% des HMONP ont 30 ans ou plus.** Néanmoins, la proportion de HMONP de moins de 30 ans reste majoritaire, ce qui indique que les ADE qui s'engagent dans la formation HMONP le font principalement dans la continuité de leur Master.

Classe d'âge	ADE	HMONP	Total
Moins de 30 ans	139 94%	79 71%	218 85%
Entre 30 et 34 ans	7 5%	27 25%	34 13%
Entre 35 et 39 ans	0 0%	1 1%	1 0%
Entre 40 et 44 ans	1 1%	1 1%	2 1%
Plus de 45 ans	0 0%	2 2%	2 1%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition des répondants selon leur âge*

## Délai d'accès au premier emploi

**Le taux d'insertion professionnelle à six mois est globalement de 80%.** Néanmoins, les titulaires de la HMONP sont 87% à trouver dans ce délai contre 76% des ADE. La HMONP permet donc un accès plus rapide à l'emploi.

**L'enquête met également en évidence un accès plus rapide à l'emploi pour les hommes, puisqu'ils sont, tous diplômés confondus, 84% à trouver leur premier emploi en six mois alors que les femmes sont seulement 78% à trouver dans ce délai. Il apparaît également que seules des femmes n'ont pas trouvé d'emploi en rapport avec la formation (6% tous diplômés confondus).**

Parmi les répondants qui n'ont jamais obtenu d'emploi en rapport avec la formation, 2% d'entre eux sont en activité dans un autre domaine et 2% sont en recherche d'emploi (3% des ADE et 1% des HMONP).

Délai d'accès au premier emploi	ADE	HMONP	Total
Aucun délai (poursuite d'une activité engagée au cours des études)	28 19%	40 36%	68 26%
Moins de 3 mois	57 39%	42 38%	99 38%
De 3 à moins de 6 mois	27 18%	14 13%	41 16%
De 6 mois à moins d'1 an	22 15%	9 8%	31 12%
D'1 an à 2 ans	6 4%	3 3%	9 4%
jamais obtenu d'emploi en rapport avec la formation	7 5%	2 2%	9 4%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition des répondants selon le délai d'accès au premier emploi et leur diplôme*

Délai d'accès au premier emploi	Femmes	Hommes	Total
Aucun délai (poursuite d'une activité engagée au cours des études)	37 24%	31 30%	68 26%
Moins de 3 mois	54 35%	45 43%	99 38%
De 3 à moins de 6 mois	30 19%	11 11%	41 16%
De 6 mois à moins d'1 an	18 12%	13 13%	31 12%
D'1 an à 2 ans	6 4%	3 3%	9 4%
jamais obtenu d'emploi en rapport avec la formation	9 6%	0 0%	9 4%
<b>Total</b>	<b>154 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition femmes hommes des répondants selon le délai d'accès au premier emploi*

## Situation et activité professionnelle actuelle

**L'insertion professionnelle des diplômés de l'ENSAPVS reste globalement bonne, puisque 91% des répondants sont en situation d'emploi, 2% en formation et 7% en recherche d'emploi.**

La recherche d'emploi concerne davantage les ADE que les titulaires de la HMONP (8% contre 5%, respectivement) et davantage les femmes que les hommes (9% contre 3% tous diplômés confondus).

La majorité des répondants de l'ENSAPVS effectue une seule activité (78%) et 13% exercent plusieurs activités.

Situation professionnelle	ADE	HMONP	Total
Actif : une seule activité	107 73%	94 85%	201 78%
Actif : plusieurs activités	24 16%	10 9%	34 13%
En formation	4 3%	1 1%	5 2%
En recherche d'emploi	12 8%	5 5%	17 7%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition des répondants selon leur situation professionnelle actuelle et leur diplôme*

## Taux d'insertion et domaines d'exercice professionnel

A l'issue du diplôme, le taux d'abandon du domaine « architecture » est faible. **Parmi les répondants en activité (hors répondants en formation ou en recherche d'emploi), 95% déclarent être insérés au sein du domaine professionnel correspondant à leur formation**, tandis que 5% des répondants exercent une activité n'ayant aucun lien avec le domaine de l'architecture.

Insertion domaine d'architecture	ADE	HMONP	Total
Inséré dans le champ	123 94%	100 96%	223 95%
Hors champs	8 6%	4 4%	12 5%
<b>Total</b>	<b>131 100%</b>	<b>104 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants selon leur domaine d'insertion et leur diplôme*

Les domaines d'activité exercés par les ADE et HMONP sont très similaires. **Le domaine d'exercice professionnel le plus largement cité est celui de la conception architecturale (40%). Les autres domaines les plus cités sont la réhabilitation, l'entretien de bâtiments (15%) et l'architecture d'intérieur (13%).**

Domaines d'exercice professionnel	ADE	HMONP	Total
Conception architecturale	104 41%	91 39%	195 40%
Réhabilitation, entretien de bâtiments	35 14%	37 16%	72 15%
Architecture d'intérieure, décoration	30 12%	32 14%	62 13%
Urbanisme, aménagement urbain	25 10%	20 9%	45 9%
Construction, BTP	20 8%	21 9%	41 8%
Paysage, environnement	12 5%	7 3%	19 4%
Scénographie	9 4%	9 4%	18 4%
Patrimoine protégé	8 3%	6 3%	14 3%
Design de produit, graphisme	6 2%	3 1%	9 2%

Autre	7 3%	5 2%	12 2%
<b>Total</b>	<b>256 100%</b>	<b>231 100%</b>	<b>487 100%</b>

*Domaines d'exercice professionnel cités selon le diplôme*

## Activités exercées au titre de l'emploi principal

**Près de la moitié des répondants (46%) déclare effectuer principalement des missions de maîtrise d'œuvre et de conception de projet (43% des hommes et 47% des femmes).** Les détenteurs de la HMONP (49%) assurent un peu plus souvent ces activités que les ADE (44%). Le suivi de chantiers est la seconde mission la plus citée par les répondants (22 %). Ici encore, les HMONP exercent plus fréquemment cette tâche que les ADE (24% des HMONP contre 20% des ADE).

Types d'activités	ADE	HMONP	Total
Maîtrise d'œuvre, conception de projet	110 44%	98 49%	208 46%
Suivi de chantiers	49 20%	48 24%	97 22%
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	21 8%	9 5%	30 7%
Administration, gestion	14 6%	12 6%	26 6%
Programmation, montage d'opérations	16 6%	5 3%	21 5%
Etudes techniques	7 3%	8 4%	15 3%
Conseil	9 4%	5 3%	14 3%
Communication, publicité, édition	6 2%	7 4%	13 3%
Promotion, commercialisation	6 2%	5 3%	11 2%
Enseignement, formation, recherche	7 3%	2 1%	9 2%
Expertise, contrôle, sécurité	0 0%	0 0%	0 0%
Autre	6 2%	1 1%	7 2%
<b>Total</b>	<b>251 100%</b>	<b>200 100%</b>	<b>451 100%</b>

*Types d'activités cités selon le diplôme*

## Activité professionnelle complémentaire

**13% des répondants déclarent exercer plusieurs activités professionnelles.** Cette situation est plus fréquemment répandue chez les ADE (16% contre 9% des HMONP).

Cette activité complémentaire est pour 58% des répondants concernés réalisée dans le champ professionnel de l'architecture. Le second domaine d'activité complémentaire le plus cité est celui des arts plastiques (18%). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer une activité complémentaire (17% et 11%, respectivement).

Domaine d'activité complémentaire	ADE	HMONP	Total
Architecture, patrimoine bâti, urbanisme, paysage	12 50%	8 80%	20 58%
Arts plastiques (design, graphisme, art, photographie, communication visuelle...)	6 26%	0 0%	6 18%
Education	1 4%	1 10%	2 6%
Événementiel	1 4%	0 0%	1 3%
Informatique	1 4%	0 0%	1 3%
Musique, Danse, théâtre	1 4%	1 10%	2 6%
Patrimoines (histoire de l'art, conservation-restauration, marché de l'art, médiation culturelle...)	1 4%	0 0%	1 3%
Vente	1 4%	0 0%	1 3%
<b>Total</b>	<b>24 100%</b>	<b>10 100%</b>	<b>34 100%</b>

*Répartition des répondants déclarant une activité secondaire selon le domaine d'activité complémentaire et le diplôme*

## Statut d'exercice de l'activité principale

Une très large majorité (80%) des répondants actifs (hors répondants en recherche d'emploi) déclarent exercer leur activité principale en tant que salarié (secteurs privé et public confondus), tandis que 11% sont installés en tant qu'indépendant et 9% en tant qu'autoentrepreneur.

Les ADE sont un peu plus nombreux à se lancer en tant qu'autoentrepreneur que les HMONP (10% contre 6%).

Les hommes optent davantage pour des statuts indépendants (auto-entreprenariat inclus) que les femmes (22% contre 16%). Ainsi, 84% des femmes exercent leur activité principale en tant que salariées.

Statut professionnel	ADE	HMONP	Total
Indépendant employeur, dirigeant d'entreprise	1 1%	3 3%	4 2%
Indépendant sans salarié (hors autoentrepreneur)	4 3%	5 5%	9 4%
Chef d'entreprise salarié, PDG	2 2%	0 0%	2 1%
Associé	2 2%	7 7%	9 4%
Autoentrepreneur	14 10%	6 6%	20 9%
Salarié du secteur privé (ou associatif)	100 75%	80 77%	180 76%
Salarié des entreprises publiques ou nationales	7 5%	1 1%	8 3%
Agent de la fonction publique	2 2%	1 1%	3 1%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon leur statut et leur diplôme*

## Fonction principale exercée

Les études d'architecture offrent la possibilité d'exercer un large éventail de métiers centrés autour du domaine de l'architecture.

Les répondants actifs se tournent cependant principalement vers la fonction d'architecte (45,5% au total dont 46% des HMONP et 43% des ADE).

Les HMONP sont aussi très présents en tant que chef de projet (21%) tandis que les ADE en tant qu'assistant chef de projets (17%).

**Un répondant homme sur deux déclare exercer le métier d'architecte (50%) contre seulement 36% des femmes. Les répondantes occupent d'autres postes tels que ceux d'assistante chef de projets (18%) et cheffe de projet (14%).** A un degré moindre, les hommes occupent également ces mêmes fonctions (11% pour ces deux fonctions).

Fonction principale	ADE	HMONP	Total
Architecte	58 43%	49 46%	107 45,5%
Assistant chef de projets	24 17%	15 15%	39 16,5%
Chef de projets	9 6%	22 21%	31 13,0%
Dessinateur-Projeteur	10 8%	4 4%	14 6,0%
Autre	9 6%	1 1%	10 4,0%
Architecte d'intérieur	4 3%	2 2%	6 2,5%
Chargé d'affaires	1 1%	4 4%	5 2,0%
Urbaniste	2 2%	2 2%	4 1,5%
Paysagiste	3 2%	0 0%	3 1,0%
Conducteur de travaux	2 2%	0 0%	2 1,0%
Directeur opérationnel / d'agence	0 0%	2 2%	2 1,0%
Infographiste	2 2%	0 0%	2 1,0%
Responsable développement	2 2%	0 0%	2 1,0%
Architecte / BIM référent	0 0%	1 1%	1 0,5%
Assistant études urbaines	1 1%	0 0%	1 0,5%
Décorateur	1 1%	0 0%	1 0,5%
Directeur travaux	0 0%	1 1%	1 0,5%
Maître d'œuvre junior	1 1%	0 0%	1 0,5%
Maquettiste VR	1 1%	0 0%	1 0,5%
Responsable de projet AMO	1 1%	0 0%	1 0,5%
Responsable travaux	1 1%	0 0%	1 0,5%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon leur fonction principale et leur diplôme*

## Structure d'exercice de l'activité principale

**Une large majorité des répondants actifs exerce dans des agences d'architecture (87%).**

Les détenteurs de la HMONP sont particulièrement présents dans ce type de structures (92% contre 80% des ADE).

Type de structure	ADE	HMONP	Total
Agence d'architecture	105 80%	95 92%	200 87%
Bureau d'études techniques, en urbanisme, paysage	8 6%	3 3%	11 5%
Entreprise de bâtiment et travaux publics	3 2%	1 1%	4 2%
Etablissement ou entreprise du secteur public	1 1%	0%	1 0%
Collectivité territoriale	2 2%	1 1%	3 1%
Autre entreprise du secteur privé ou associatif	13 10%	3 3%	12 5%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>231 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon le type de structure et leur diplôme*

**Quant à la taille des structures, les répondants actifs travaillent majoritairement dans des entreprises de moins de 10 salariés (38%) et de taille plus importante de 10 à 49 salariés (28%).** Les ADE sont davantage salariés de petites structures de moins de 10 salariés (42% contre 33% des HMONP).

Les femmes exercent majoritairement dans des structures plus petites de moins de 10 salariés (42% contre 34% pour les hommes), tandis que les répondants hommes sont plus présents dans les entreprises de 10 à 49 salariés (30% des hommes contre 26% des femmes). Hommes et femmes sont présents à part pratiquement égale dans les entreprises de plus de 50 salariés (23% des femmes et 25% des hommes).

Taille de la structure	ADE	HMONP	Total
Travailleur indépendant	11 8%	13 13%	24 10%
Moins de 10 salariés	56 42%	34 33%	90 38%
10 à 49 salariés	37 28%	28 27%	65 28%
50 à 100 salariés	13 10%	11 11%	24 10%
Plus de 100 salariés	15 11%	17 17%	32 14%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon la taille de la structure et leur diplôme*

## Type de contrat

**La majorité des répondants actifs (66%) disposent d'un emploi sans limite de durée (travailleurs indépendants ou salariés en CDI).** Ce sont majoritairement les détenteurs de la HMONP qui occupent les emplois salariés les plus stables (73 % en emploi sans limite de durée contre 54% des ADE). Les ADE, quant à eux, sont davantage recrutés sur des CDD de courte durée (12% contre 7% des HMONP).

**Les hommes occupent davantage des emplois sans limite de durée que les femmes (70% et 62%, respectivement).** Les femmes sont quant à elles plus représentées que les hommes dans les emplois à durée limitée de plus de six mois (28% contre 19%).

Type de contrat	ADE	HMONP	Total
CDI, autre emploi sans limite de durée	79 60%	75 73%	154 66%
Emploi à durée limitée de moins de 6 mois (CDD, vacataire...)	16 12%	7 7%	23 10%
Emploi à durée limitée de plus de 6 mois (CDD, vacataire...)	37 28%	21 20%	58 25%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon le type de contrat et le diplôme*

## Localisation de l'activité principale

**Une très large majorité des répondants en activité (91%) déclarent exercer en France et majoritairement en Île-de-France (84%).** Parmi les 9% des répondants déclarant travailler à l'étranger, 7% sont de nationalité Française. Ils exercent principalement en Europe et en Amérique du Nord (44% pour les deux).

Quant aux diplômés en activité de nationalité étrangère, 79% d'entre eux restent exercer en France.

Région d'activité en France	ADE	HMONP	Total
Île-de-France	102 76%	95 92%	197 84%
Nouvelle Aquitaine	4 3%	1 1%	5 2%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 2%	1 1%	3 1%
Centre-Val de Loire	1 1%	1 1%	2 1%
Bourgogne-Franche-Comté	0 0%	1 1%	1 0,5%
Bretagne	1 1%	0 0%	1 0,5%
Corse	1 1%	0 0%	1 0,5%
Grand Est	0 0%	1 1%	1 0,5%
Normandie	0 0%	1 1%	1 0,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 1%	0 0%	1 0,5%
Etranger	20 15%	2 2%	22 9%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon la région de leur activité et leur diplôme*

## Temps de travail et durée hebdomadaire d'exercice

Une très large majorité des répondants actifs exercent leur activité à temps complet (94%) et près de la moitié déclare travailler plus de 40 heures.

Les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes puisqu'elles sont environ 10% à travailler à temps incomplet contre 6% des hommes.

Temps de travail hebdomadaire	ADE	HMONP	Total
Moins de 35h	11 8%	3 3%	14 6%
De 35h à moins de 40h	57 43%	48 46%	105 46%
De 40h à moins de 45h	42 32%	39 38%	81 34%
De 45h à moins de 50h	17 13%	10 10%	27 11%
Plus de 50h	5 4%	3 3%	8 3%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs selon la durée hebdomadaire de leur activité et leur diplôme*

## Revenus professionnels

La majorité des répondants en activité perçoivent un revenu net mensuel se situant entre 2 000€ et 2 500€ (39%). Néanmoins, le revenu net mensuel des détenteurs de la HMONP est plus élevé, puisque près d'un quart des HMONP (23%) gagnent plus de 2 500€ contre seulement 11% des ADE. La HMONP apparaît donc comme un avantage pour obtenir un emploi mieux rémunéré.

Cette différence est également notable entre les hommes et femmes puisque 90% des femmes ont un revenu net mensuel inférieur à 2 500€ contre 75% des hommes.

Revenu net mensuel	ADE	HMONP	Total
Moins de 1000€	6 5%	3 3%	9 4%
De 1 000€ à moins de 1 500€	15 11%	3 3%	18 8%
De 1 500€ à moins de 2 000€	48 36%	31 30%	79 34%
De 2 000€ à moins 2 500€	49 37%	43 41%	92 38%
De 2 500€ à moins de 3 000€	8 6%	12 12%	20 9%
De 3 000€ à moins de 3 500€	4 3%	8 8%	12 5%
De 3 500€ à moins de 4 000€	1 1%	2 2%	3 1%
Plus de 4000€	1 1%	1 1%	2 1%
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition des répondants actifs en fonction de leur revenu net mensuel et de leur diplôme*

Revenu net mensuel	Femmes	Hommes	Total
Moins de 1000€	7 5%	2 2%	9 4%
De 1 000€ à moins de 1 500€	12 9%	6 6%	18 8%
De 1 500€ à moins de 2 000€	52 38%	27 28%	79 34%
De 2 000€ à moins 2 500€	53 38%	39 40%	92 38%
De 2 500€ à moins de 3 000€	8 6%	12 12%	20 9%
De 3 000€ à moins de 3 500€	4 3%	8 8%	12 5%

De 3 500€ à moins de 4 000€	0 0%	3 3%	3 1%
Plus de 4000€	1 1%	1 1%	2 1%
<b>Total</b>	<b>137 100%</b>	<b>98 100%</b>	<b>235 100%</b>

*Répartition femme homme des répondants actifs  
en fonction de leur revenu net mensuel*

## Inscription au Tableau de l'Ordre des architectes

Deux ans après l'obtention de leur HMONP, **seuls 20% des architectes habilités à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre sont inscrits à l'Ordre des architectes.**

Inscription Ordre	HMONP
Oui	21 20%
Non	82 80%
<b>Total</b>	<b>103 100%</b>

*Taux d'inscription à l'Ordre des HMONP*

## Formation et diplôme complémentaire obtenu

**Près de la moitié des ADE sondés déclarent avoir effectué une formation complémentaire après leur diplôme. Cette formation complémentaire est, dans un cas sur deux, la HMONP, qui peut soit être achevée soit toujours en cours.**

Des titulaires de la HMONP ont également pu bénéficier d'une formation complémentaire (20%), la plus plébiscitée par les habilités étant une formation concernant les logiciels BIM et Revit (9%).

Formation complémentaire	ADE	HMONP	Total
Oui	71 48%	22 20%	93 36%
Non	76 52%	88 80%	164 64%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Taux de répondants par diplôme déclarant avoir suivi une formation complémentaire*

Près de 30% des répondants ADE ont obtenu un diplôme complémentaire, l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre dans 50% des cas. Ces ADE n'ont pas été recensés comme HMONP parce qu'ils ont obtenu l'habilitation après 2015-2016. Quant aux HMONP, très peu d'entre eux (3%) déclarent avoir obtenu un diplôme complémentaire.

Diplôme complémentaire obtenu	ADE	HMONP	Total
Oui	44 30%	3 3%	47 18%
Non	103 70%	107 97%	210 82%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Taux de répondants par diplôme déclarant avoir obtenu un diplôme complémentaire*

<b>Diplôme complémentaire obtenu</b>	<b>ADE</b>	<b>HMONP</b>
HMONP	21 49%	0 0%
Cycle d'urbanisme	4 10%	2 67%
Mastère spécialisé en management urbain et Immobilier	2 5%	0 0%
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	2 5%	0 0%
Master en urbanisme et aménagement du territoire	2 5%	0 0%
DEES (Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée)	1 2%	0 0%
DPEA Architecture-Philosophie	1 2%	0 0%
DPEA Post-Carbone	1 2%	0 0%
DPEA recherches en architecture	1 2%	0 0%
Histoire	1 2%	0 0%
Maîtrise en architecture, design urbain	1 2%	0 0%
Maîtrise en design de l'environnement	1 2%	0 0%
Master ambiances et confort, conception architecturale et urbaine (ACCAU)	1 2%	0 0%
Master spécialisé architecture et archéologie	1 2%	0 0%
Master théories et démarches du projet de paysage	1 2%	0 0%
Master urbanisme	1 2%	0 0%
Mastère spécialisé aménagement et maîtrise d'ouvrage urbaine (AMUR)	1 2%	0 0%
Mastère spécialisé développement durable	1 2%	0 0%
Mastère spécialisé en aménagement et maîtrise d'ouvrage urbaine	0 0%	1 33%
<b>Total</b>	<b>44 100%</b>	<b>3 100%</b>

*Typologie des diplômes obtenus après le diplôme à l'ENSAPVS*

## Appréciation du rapport de l'activité principale exercée au regard du diplôme obtenu

Près de 70% des répondants se disent satisfaits de la formation suivie et estiment qu'elle les a bien préparés à exercer leur activité professionnelle.

	ADE	HMONP	Total	
Non, pas du tout	8 6%	4 4%	12 5%	31%
Non, plutôt pas	33 25%	28 27%	61 26%	
Oui, plutôt	84 64%	54 52%	138 59%	69%
Oui, tout à fait	7 5%	17 17%	24 10%	
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>	<b>100%</b>

*Répartition des répondants selon le diplôme et leur opinion sur la préparation de la formation à exercer leur activité*

Neuf répondants sur dix (89%) estiment que leur activité principale est en rapport avec le diplôme obtenu à l'ENSAPVS. Plus de la moitié (53 %) affirme même que celle-ci est entièrement en adéquation avec la formation reçue. Les plus satisfaits à ce titre semblent être les détenteurs de la HMONP (59% contre 48% des ADE).

	ADE	HMONP	Total	
Non, pas du tout	2 2%	0 0%	2 1%	11%
Non, plutôt pas	15 11%	10 10%	25 11%	
Oui, plutôt	51 39%	32 31%	83 35%	89%
Oui, tout à fait	64 48%	61 59%	125 53%	
<b>Total</b>	<b>132 100%</b>	<b>103 100%</b>	<b>235 100%</b>	<b>100%</b>

*Répartition des répondants selon le diplôme et leur opinion sur le rapport entre leur activité actuelle et la formation reçue*

## Evaluation des études d'architecture

---

**Près de 8 répondants sur 10 recommanderaient de faire des études d'architecture (77%).** Les répondants ADE de l'ENSAPVS sont plus enthousiastes que leurs collègues HMONP puisque 80% d'entre eux (contre 75% des HMONP) feraient cette recommandation.

**La quasi-totalité des sondés (96%) recommanderaient l'ENSA Paris-Val de Seine pour effectuer des études d'architecture.**

	<b>ADE</b>	<b>HMONP</b>	<b>Total</b>
Non	9 6%	2 2%	11 4%
Oui	138 94%	108 98%	246 96%
<b>Total</b>	<b>147 100%</b>	<b>110 100%</b>	<b>257 100%</b>

*Répartition des répondants selon le diplôme et leur recommandation à suivre des études d'architecture à l'ENSAPVS*

**La note moyenne attribuée par les répondants concernant l'évaluation globale des enseignements qu'ils ont suivis à l'ENSAPVS est de 7,1/10.**

**Concernant l'évaluation globale de l'ENSAPVS, les répondants attribuent en moyenne une note de 7,3/10.**

## Evaluation des formations par les diplômés

---

Globalement, les diplômés qui ont bien voulu répondre à cette enquête semblent satisfaits des enseignements qu'ils ont reçus pendant leur période de formation à l'ENSAPVS. Néanmoins, les répondants regrettent que les périodes de mises en situation professionnelle à travers les stages soient très courtes et ils font état d'un manque de préparation à leur arrivée dans la vie professionnelle. La mise en place de la période de césure depuis 3 ans devrait permettre aux étudiants d'accroître leur expérience professionnelle et de mieux les préparer à l'entrée dans le monde du travail.

Ils remarquent que l'Ecole les forme à la conception du projet mais que cela ne représente finalement qu'une petite part de leurs missions dans la vie active : ils souhaiteraient en ce sens que des thématiques plutôt abordées en HMONP soient introduites en Master (démarches administratives, pratique du chantier, gestion d'agence...) ou qu'elles soient traitées en parallèle des projets de Master (échelle 1, économie du projet, normes...).

Quelques diplômés évoquent l'enseignement des logiciels informatiques, qui, selon eux, serait à réorganiser, afin de proposer une offre plus individualisée selon leurs besoins : initiation à certains logiciels, perfectionnement ou encore permanence de conseils.

Les répondants plaident pour une formation culturelle plus ouverte en élargissant les architectes étudiés au cours des enseignements de théorie ainsi qu'une formation technique plus aboutie.

Enfin, certains sondés souhaiteraient un meilleur accompagnement de la part de l'Ecole dans la recherche du premier emploi. Le partenariat initié avec le Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOI) de l'Université Paris Diderot devrait permettre à court terme de proposer un accompagnement spécifique aux diplômés en recherche d'emploi.

Les diplômés sondés recommanderaient l'ENSA Paris-Val de Seine pour effectuer des études d'architecture parce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'une Ecole très dynamique grâce à la qualité et la diversité des enseignants, de sa vie étudiante très développée et ses nombreuses associations étudiantes. Ils estiment également que les centres de ressources (atelier maquette, FabLab, bibliothèque, matériauthèque, laboratoire photo...) à disposition des étudiants sont un réel avantage. Concernant l'offre pédagogique, ils s'accordent à dire que la diversité des modes pédagogiques existants et la possibilité qui leur est offerte de choisir leur structure de projet en Master permet d'individualiser les parcours, un réel plus selon eux.

Les répondants qui ont obtenu leur HMONP recommanderaient l'ENSAPVS pour cette formation qu'ils jugent de très bonne qualité.

Concernant les études d'architecture, les diplômés qui ont bien voulu répondre à l'enquête considèrent que le métier d'architecte est avant tout une passion. En effet, ils soulignent que les études d'architecture ont un rythme soutenu et ils déplorent les salaires perçus à l'issue de la formation, qu'ils estiment faibles au regard de la durée des études, bien que supérieurs à ceux des autres métiers artistiques. Ils précisent cependant que l'éventail des possibilités qui s'offre à eux en termes de domaines d'activité est un réel avantage, favorisé par la pluridisciplinarité des enseignements reçus.